

# ZAC ESPACE MEILBOURG

## EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZAC ESPACE MEILBOURG A YUTZ



**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LORRAINE**

**POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**PORTES DE FRANCE - THIONVILLE**

**ADDENDUM**

MAI 2016  
INDICE 00\_02  
MZ 669-57



La présente note additive a pour objet :

- de présenter sous forme de tableau de concordance, les anciens articles du Code de l'expropriation présentés dans la partie « 1.7. Les textes régissant l'enquête publique » du dossier d'enquête publique de décembre 2015 et les nouveaux du Code de l'expropriation, en vigueur suite au décret n° 2014-1635 du 26 décembre 2014.

Anciens articles du Code de l'expropriation	Nouveaux articles du Code de l'expropriation
L11-1 et suivants	L110-1 et suivants, L121-1 et suivants, L122-1 et suivants
L11-8 et suivants	L131-1 et L132.1 et suivants
R11-19 et suivants	R11.1 et suivant, R121-1 et suivants, R121-1 et R121.2
R11-21	R131.1 et suivants et R132.1 et suivants

- de rappeler le programme d'aménagement de la ZAC espace Meilbourg à Yutz.

**Le programme d'aménagement :**

Zone	Horizon	Type d'activités	Surface de vente ou de plancher (m²)	Nombre d'emplois estimé
Ilot A 31	2019	Tertiaire	3000	60
	2023	Tertiaire	15000	300
	2023	Hôtellerie	2000	40
Ilot central	2015	Décathlon + Vox Cube	6400	49
	2016	Futsal	1500	11
	2017	Restaurants	3600	72
Ilot RD 1	2019	Services à la personne	6000	60
Ilot Sud	2019	Miniaturium	13093	120
<b>TOTAL</b>			<b>50593</b>	<b>712</b>



Caractéristiques des lots à commercialiser